



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 1437

Texte de la question

ASSISTANCE AUX FAMILLES DES VICTIMES DU VOL AF 447

M. le président. La parole est à M. Éric Straumann, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Straumann. Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, la disparition, le lundi 1er juin, de l'Airbus A330 qui assurait le vol Air France 447 reliant Rio à Paris avec deux cent vingt-huit personnes à bord, est la pire catastrophe de l'histoire de cette compagnie aérienne. Parmi les deux cent vingt-huit victimes, on dénombre deux cent seize passagers, douze membres d'équipage, et l'on recense soixante-douze de nos compatriotes.

Les causes de cet accident demeurent toujours inexplicables, et l'on fonde beaucoup d'espoir sur la découverte des boîtes noires. Les recherches, qui ont permis de découvrir une centaine de débris de l'appareil, se poursuivent dans une zone située à plus de 1 000 kilomètres des côtes brésiliennes. Onze des cinquante corps recueillis au cours des recherches menées dans l'océan Atlantique ont été identifiés grâce aux empreintes digitales et aux dossiers dentaires.

Les familles vivent depuis cette catastrophe une situation insoutenable. Elles se demandent si elles pourront récupérer la dépouille de leurs proches et organiser leur travail de deuil. La cérémonie du 3 juin dernier en la cathédrale Notre-Dame de Paris a eu un effet apaisant pour tous ceux que ce drame a touchés. Elle aura également permis aux plus hautes autorités de l'État de rendre hommage, au nom de tous les Français, aux victimes de cette tragédie.

Quelque mille huit cents proches se sont manifestés auprès de la compagnie. Après avoir connu une grande détresse psychologique au moment de l'annonce de la perte de l'appareil, ces familles sont aujourd'hui confrontées à des difficultés administratives. Les pouvoirs publics se doivent de les assister, car elles n'ont pas toujours la force de surmonter les inévitables procédures auxquelles elles sont confrontées.

Monsieur le secrétaire d'État, comment le Gouvernement peut-il assister les parents des victimes de ce drame, afin qu'à la douleur ne s'ajoute pas le désarroi face à la complexité des démarches auprès de la justice et de tous organismes publics et privés concernés ?

M. le président. Merci, monsieur Straumann. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Marcel Rogemont. Le temps est écoulé, monsieur le président !

M. Éric Straumann. Ne pourrait-on imaginer un guichet unique, qui centraliserait l'ensemble des dossiers et les dirigerait vers les autorités compétentes ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur le député, Jean-Louis Borloo et moi-même avons reçu la semaine dernière, pendant plus de quatre heures, les familles de nos compatriotes victimes de l'accident, ainsi que les ambassadeurs ou consuls généraux des pays qui avaient des ressortissants à bord de l'avion. Leur détresse est évidemment immense, et la première façon d'y répondre est de les informer avec simplicité.

La compagnie Air France a bien sûr un devoir d'information, de même que les pouvoirs publics ; mais, à la demande du Premier ministre, Jean-Louis Borloo et moi-même avons néanmoins mis en place un guichet unique avec l'ambassadeur de France, M. Vandoorne, qui était en poste au Venezuela lors du drame ayant touché certains de nos compatriotes antillais - François Baroin et d'autres dans cet hémicycle s'en souviennent.

Cet ambassadeur avait alors fait preuve de beaucoup d'humilité ; aussi a-t-il été choisi pour ses qualités humaines. Les familles ont son numéro de portable et une adresse e-mail particulière : que ce soit sur les problèmes d'indemnisation, la tutelle pour les enfants orphelins, les déclarations de décès à remplir sous l'autorité du procureur ou le devenir des corps, chacune d'elles peut donc poser à M. Vandoorne, qui s'est récemment rendu au Brésil, toutes les questions qu'elle souhaite. Jean-Louis Borloo et moi suivons ses réponses quotidiennement.

S'agissant de l'enquête, le Bureau d'enquête et d'analyse a également une adresse e-mail dédiée aux familles, afin de les tenir totalement informées. Ce matin, une information laissant entendre qu'on avait retrouvé les boîtes noires nous a tous donné de l'espoir ; c'était malheureusement une fausse nouvelle. Il nous reste quelques jours pour retrouver ces enregistreurs et connaître la vérité. Les recherches se poursuivent avec tous les moyens nécessaires : le Président de la République y tient. En attendant, faisons attention à ce qui se dit, ne serait-ce que pour ne pas répéter ce qui s'est produit après l'accident d'hélicoptère de dimanche dernier, qui a endeuillé nos amis de l'Isère et de l'Ain : on a lu dans la presse que les corps avaient été décapités, et ce n'était pas vrai. Prenons garde collectivement, de même que nos médias, à ne pas diffuser de fausses nouvelles comme à ne pas créer de faux espoirs. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1437

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 juin 2009